

Les notes de service spécial ramadan en entreprise se multiplient... sans prononcer le mot ramadan !!!

écrit par Christine Tasin | 2 juin 2017

Nous recevons des témoignages, des notes de service spécial ramadan...

Voici l'essentiel de ce qu'on lit ici ou là. J'en ai fait une synthèse, je ne veux pas exposer nos contacts à des mesures de rétorsion si des documents confidentiels apparaissent sur notre site.

Les entreprises se sont-elles donné le mot ou bien des notes ou conseils d'experts gouvernementaux ont-elles abouti à ces tentatives de faire entrer le ramadan dans l'entreprise par la petite porte mais de façon durable ?

Nulle part le mot ramadan, nulle part le mot islam. On parle de religions et de jeûne... La technique de l'amalgame, dans ce sens, ça ne leur fait pas peur. Et cela prouve que plus l'islam avance dans notre pays et dans l'entreprise plus il suscite questions, répulsion, contestations... qu' »ils » essaient d'étouffer en évitant les mots qui fâchent...

L'essentiel du message tient en 3 points :

1) Rappel simple :le jeûne peut produire des défaillances, des malaises... ce qui perturberait le bon fonctionnement de l'entreprise, sans gros inconvénients pour la dite entreprise.

On note le relativisme fou... L'entreprise prend son parti des retards, malaises éventuels...Et ceci est aussi une façon de dire à tous, musulmans et non musulmans que l'islam fait

partie de l'entreprise, qu'on prend en compte des petites perturbations mais qu'on les relativise. C'est un message destiné à la fois à rassurer les musulmans et à les conforter dans leur rôle et leurs demandes et à avertir les non musulmans : silence et bouche cousue à propos du ramadan, il faut faire avec.

2) Néanmoins quand ceux sont chauffeurs poids-lourd, conducteur de voiture, chauffeur de bus, conducteur d'engins de chantier... ils courraient des risques et en feraient courir à autrui ainsi qu'à l'entreprise.

A ce titre, un régime dérogatoire est donc réservé aux jeûneurs qui peuvent ne pas prendre leur pause déjeuner et partir plus tôt que les autres en compensation.

Et ce régime n'est pas du tout du favoritisme religieux, les non jeûneurs doivent arrêter de contester, l'entreprise fait au mieux pour éviter les conséquences éventuelles du jeûne dans le cadre de toutes les religions. C'est un problème de santé de TOUS les salariés.

Des sophistes sont passés par là... Et c'est très grave. Le problème n'est pas le ramadan, le problème n'est pas l'islam mais les conséquences du jeûne dans le cadre d'une religion quelle qu'elle soit !

On apprend donc incidemment que ça grogne dans les entreprises... Et effectivement on sait que lorsque le ramadan tombe pendant les vacances scolaires et que les musulmans sont prioritaires pour prendre leurs vacances, aux dépens des salariés qui ont des conjoints et des enfants et qui ne peuvent prendre leurs vacances avec eux.

3) Naturellement cela pourrait bien continuer à grogner dans

les entreprises concernées, alors, cette année, ici ou là on change le fonctionnement : ce ne sont plus TOUS LES MUSULMANS pratiquant le ramadan comme les années précédentes qui peuvent partir un peu plus tôt en sautant la pause repas, mais seulement ceux qui occupent des postes à risque et qui jeûnent...

Cela signifie que l'on cherche en haut lieu à tuer dans l'oeuf la contestation qui monte, qui monte... en limitant, malgré tout, les avantages des « jeûneurs ».

Bigre, et si c'était cette fois les musulmans qui grognaient, habitués un peu partout à avoir des avantages et priorités substantiels en temps de ramadan ?

Alors il y a la parade..

Néanmoins il est spécifié que l'entreprise facilitera dans la mesure du possible les demandes de congé, de repos, de modifications d'horaires, de quotité de temps de travail... de ceux qui pratiquent le jeûne (le mot ramadan n'apparaît pas, naturellement).

Bref, les musulmans n'ont pas de droits spéciaux... mais ils auront tout ce qu'ils demanderont dans la mesure du possible.

Beau numéro d'équilibre...

Il appartient aux Français-Français (depuis aujourd'hui, on sait qu'il y a les Français-Français et les Français-musulmans) de ne pas se laisser faire en exigeant eux aussi en période de ramadan des congés, des horaires aménagés... Pied à pied, grignotons leurs avantages, tenons bon.

No Pasaran.